CENTRE PAUL-GRATTON
ET ANNEXES

PROJET ÉDUCATIF DU CENTRE PAUL-GRATTON

2018-2022

José Luis Carranza, élève du Centre Paul-Gratton

TABLE DES MATIÈRES

But du projet éducatif	4
Encadrements légaux	5
Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif	5
Démarche d'élaboration du projet éducatif	6
Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif	6
Mission et valeurs du Centre Paul-Gratton	7
Contexte dans lequel évolue le Centre Paul-Gratton	8
Situation géographique et environnement	9
Un établissement riche de ses élèves	10
Un milieu riche de son personnel	12
Vie de l'établissement	13
Partenaires	14
Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement	15
Transmission, diffusion, mise en œuvre, suivi et reddition de comptes du projet éducatif	19
Annexes	21
Glossaire	22
Liste des abréviations et des sigles	24
Remerciements	25
Tableau synthèse	26

L'équipe centre travaillant à dégager les constats qui ont servi à élaborer le projet éducatif

BUT DU PROJET ÉDUCATIF

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il est élaboré en réponse aux caractéristiques et aux besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est élaboré et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'établissement : les élèves, le personnel enseignant, les autres membres du personnel de l'établissement (ex. : agente de bureau, conseillère pédagogique, etc.).

ENCADREMENTS LÉGAUX

La LIP précise que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit tenir compte des obligations suivantes :

- **présenter** les éléments suivants (LIP, articles 37 et 97.1) :
  - la description du contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il est confronté, notamment en matière de réussite scolaire et, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, d'adéquation entre la formation et les besoins régionaux ou nationaux de main-d'œuvre;
  - les orientations propres à l'établissement d'enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves;
  - les cibles au terme de la période couverte par le projet éducatif;
  - les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visés;
  - la périodicité de l'évaluation du projet éducatif déterminée en collaboration avec la commission scolaire;
- **respecter** la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37) ;
- **harmoniser** la période couverte par le projet éducatif avec celles du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire et du plan stratégique du ministère (LIP, articles 37.1, 97.2 et 209.1) ;
- **respecter**, le cas échéant, les modalités établies par le ministre visant la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le Ministère (LIP, article 459.3);
- **assurer** la cohérence du projet éducatif avec le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire (LIP, articles 37 et 97.1).

CONSULTATIONS MENÉES LORS DE L'ÉLABORATION DU PROJET ÉDUCATIF

Conformément à l'article 74 LIP, l'établissement a consulté les groupes suivants:

Élèves ;

Personnel enseignant ;

Personnel administratif ;

Personnel en soutien aux élèves ;

Direction.

DÉMARCHE D'ÉLABORATION DU PROJET ÉDUCATIF

Première étape :
- Création d'un comité organisateur du projet éducatif (COPÉ).

Deuxième étape :
- Consultation des élèves avec deux questionnaires (CSPI et Je concilie) ;
- Consultation de l'ensemble des employés du centre par un questionnaire.

Troisième étape :
- Analyse des données recueillies avec les questionnaires ;
- Planification des rencontres avec le personnel du centre par le COPÉ.

Quatrième étape :
- Rédaction du projet éducatif.

Pendant l'année scolaire 2018-2019, cinq rencontres avec l'équipe centre (personnel enseignant, administratif, de soutien et direction) nous ont menés à :

- L'élaboration des constats et des enjeux à partir de données probantes selon les orientations du réseau de la FGA ;
- La validation des orientations et des objectifs ;
- La validation du contexte ;
- La validation du projet éducatif ;
- L'élaboration des actions et des moyens qui seront mis en place afin de permettre l'atteinte des objectifs du projet éducatif.

GROUPES AYANT COLLABORÉ À L'ÉLABORATION DU PROJET ÉDUCATIF

Personnel enseignant ;

Personnel administratif ;

Personnel en soutien aux élèves ;

Direction.

MISSION ET VALEURS DU CENTRE PAUL-GRATTON

MISSION

- Accompagner les élèves dans leur réussite scolaire, leur réussite éducative et leur réussite sociale en leur inculquant des valeurs telles que le respect, la persévérance et la réalisation de soi.

- Aider les élèves à développer des compétences personnelles et professionnelles pour ainsi contribuer à faire d'eux des citoyens et citoyennes responsables et autonomes qui pourront mieux vivre en société et faire face à leurs choix de vie.

- Promouvoir la concertation avec les milieux sociaux et communautaires en vue de développer des services adaptés aux élèves.

VALEURS

- **Le respect** qui se traduit par l'adoption de comportements qui conservent l'estime de soi et des autres.

- **La persévérance** qui se manifeste en demeurant résolu dans une action de volonté renouvelée.

- **La réalisation de soi** qui consiste à concrétiser, à accomplir et à développer ses compétences avec des objectifs réalistes et réalisables.

CONTEXTE DANS LEQUEL ÉVOLUE LE CENTRE PAUL-GRATTON

Les casiers du 2e étage

SITUATION GÉOGRAPHIQUE ET ENVIRONNEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT

Le Centre Paul-Gratton constitue l'un des cinq centres d'éducation des adultes de la Commission scolaire de la Pointe-de-l'île. Son édifice principal est situé dans le quartier Pointe-aux-Trembles et un autre bâtiment se trouve dans le quartier Rivière-des-Prairies. Le centre reçoit une clientèle importante provenant des trois écoles secondaires du secteur et profite de la présence d'un centre de formation professionnelle à proximité.

L'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles se distingue par sa population en grande majorité francophone et est le 3e arrondissement sur un total de 19, ayant la plus grande proportion de familles monoparentales à Montréal. Le groupe des 25-34 ans est proportionnellement moins présent que la moyenne observée sur l'ensemble de l'île de Montréal et la concentration d'aînés, âgés de 66 ans et plus, y est un peu plus importante que la moyenne des autres arrondissements.[1]

La façade du Centre Paul-Gratton sur Demontigny

L'annexe de Rivière-des-Prairies sur Rodolphe-Forget

L'entrée du personnel à l'annexe

Le terrain de basketball à l'annexe

[1] Profil sociodémographique, Recensement 2016

UN ÉTABLISSEMENT RICHE DE SES ÉLÈVES

Le Centre Paul-Gratton est composé d'une clientèle de 16 ans et plus, mais est majoritairement âgée entre 16 et 24 ans. La proportion de certains groupes d'âge a évolué à travers les années, passant d'une majorité d'élèves âgés de plus de 30 ans dans les années 90, à plus de 60% de moins de 20 ans au début des années 2000. Cette propension vers les élèves plus jeunes tend à s'estomper. On comptait l'an passé moins de 40% d'élèves dans la tranche d'âge des moins de 20 ans.

Tableau : nombre d'élèves ayant obtenu un diplôme selon l'âge et l'année de fréquentation

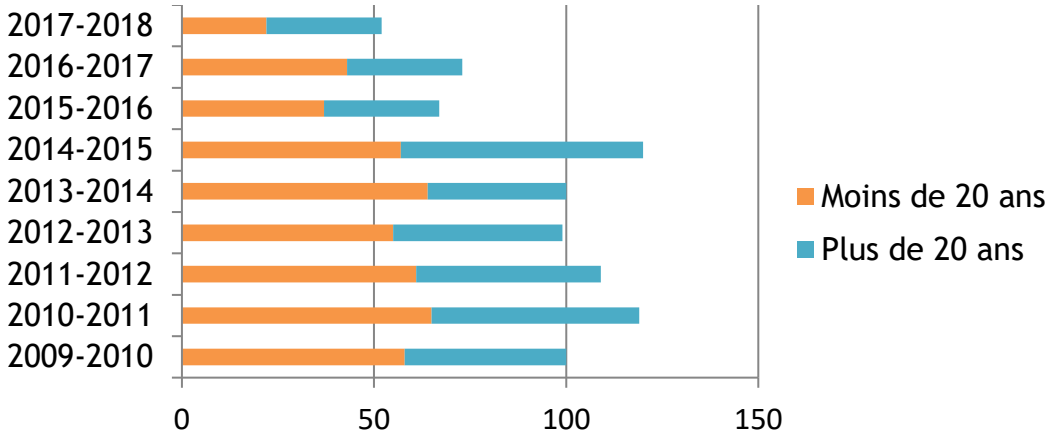

Depuis 2015, une tendance vers l'accueil d'élèves plus avancés dans leurs études secondaires est observée. Seulement 20% des élèves de 16 à 18 ans sont en 1ère ou 2e secondaire à leur arrivée en formation. Par ailleurs, au même moment, le centre vit une baisse générale de la clientèle cela en partie dû à la baisse démographique de la tranche d'âge visée[2], au bas taux de chômage dans l'arrondissement et au fait qu'il y ait moins de références d'Emploi-Québec (fermeture du Centre local d'emploi de Pointe-aux-Trembles en juin 2015). Cependant le centre est proactif dans ses démarches vers la communauté, par exemple : publicité, représentation, médias sociaux et refonte de notre site web (www.cspi.qc.ca/cpg).

[2] Profil sociodémographique, Recensement 2016

Tableau : rayonnement du Centre Paul-Gratton (centre et hors-centre), 2017-2018

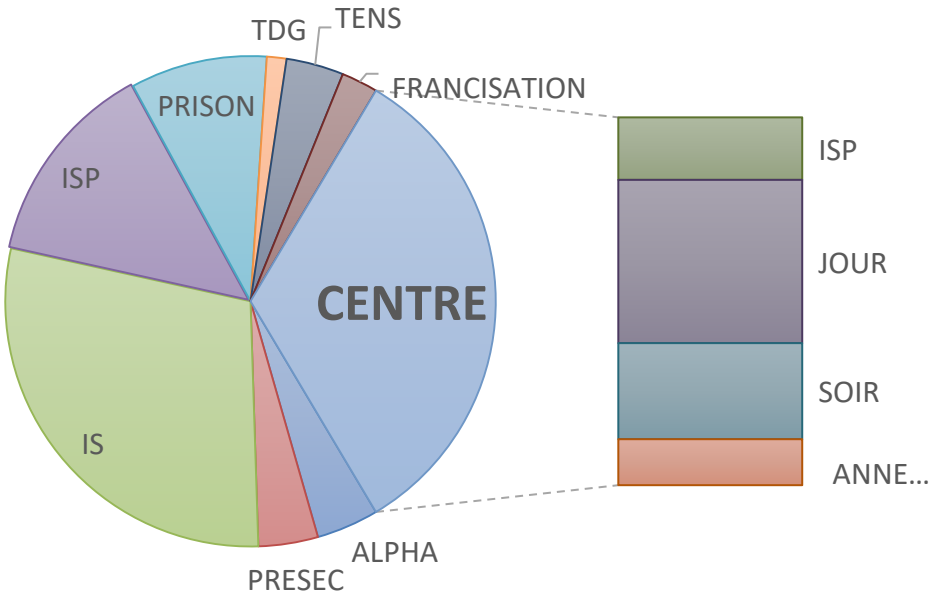

De 2009 à 2014, moins de 30 élèves par année bénéficiaient de mesures adaptatives. Malgré une baisse de la clientèle globale de 300 élèves en 4 ans, on remarque au même moment une augmentation du nombre d'élèves avec mesure (près de 50 élèves par année). Soucieux d'offrir un service adapté aux besoins de la clientèle, le personnel est actif dans la recherche de solutions. Depuis peu, le centre offre des services d'orthopédagogie afin de viser la réussite des adultes à besoins particuliers.

Selon le sondage, le 2/3 des élèves sont inscrits à temps plein soit 15 heures et plus par semaine. Aussi, on apprend que 42 % des élèves ont répondu avoir un travail rémunéré.

UN MILIEU RICHE DE SON PERSONNEL

Le Centre Paul-Gratton se démarque par la stabilité de son personnel. L'équipe de direction est la même depuis 2005 et 50% de l'ensemble des employés y travaillent depuis au moins 6 ans (25% plus de 10 ans).

Le personnel du centre est engagé, dévoué et le sentiment d'appartenance est élevé selon le sondage effectué en novembre 2018.

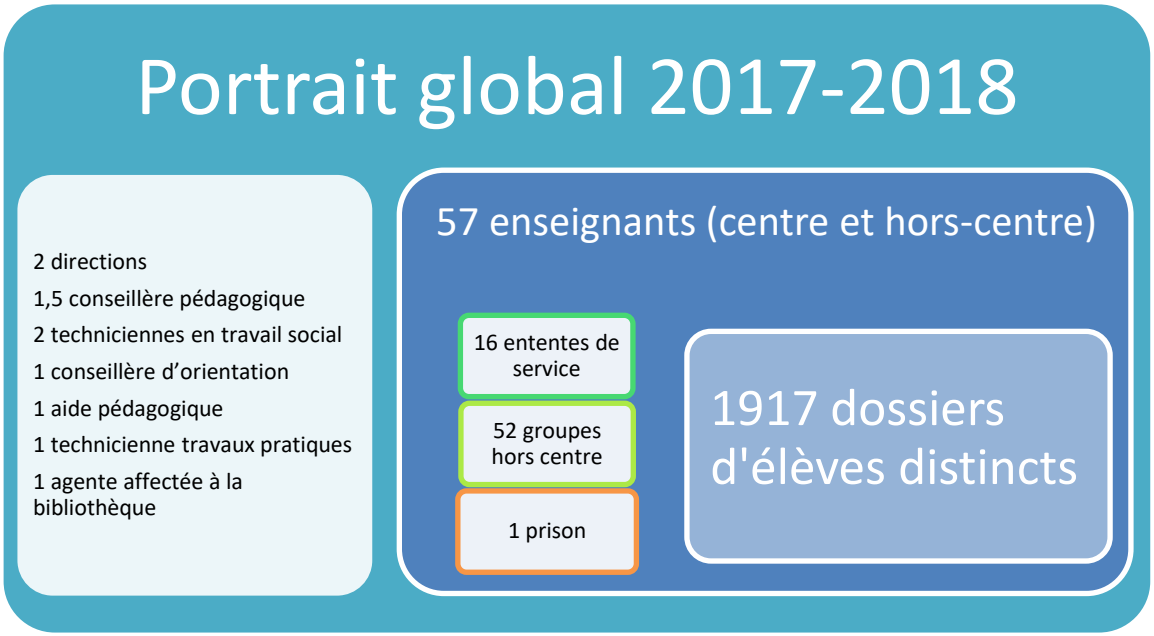

VIE DE L'ÉTABLISSEMENT

Le centre est ouvert de jour et de soir et offre les cours nécessaires à l'obtention du diplôme d'études secondaires (DES) ou les préalables pour d'autres formations (formation professionnelle, cégep, etc.). De plus, un programme d'intégration socioprofessionnelle (ISP) est disponible dans l'établissement et peut mener à un certificat de formation à un métier semi-spécialisé (CFMS).

Kescha Doret, élève en formation générale

Marie Pascale Brutus, élève de Propulsion-Travail (ISP)

PARTENAIRES

Des partenariats sont établis avec plus d'une dizaine d'organismes variés tels que l'Établissement de détention Rivière-des-Prairies (prison) et le Carrefour Jeunesse-Emploi de Pointe-aux-Trembles/Montréal-Est. Des services diversifiés sont alors offerts, en fonction des besoins du milieu. Nommons, par exemple, les services d'intégration sociale (IS) offerts à l'organisme *Un Prolongement à la Famille de Montréal* (UPFM) pour la clientèle présentant une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme.

Renée Désorcy et Lynn Guilbault, enseignantes en intégration sociale à l'organisme Un Prolongement à la Famille de Montréal

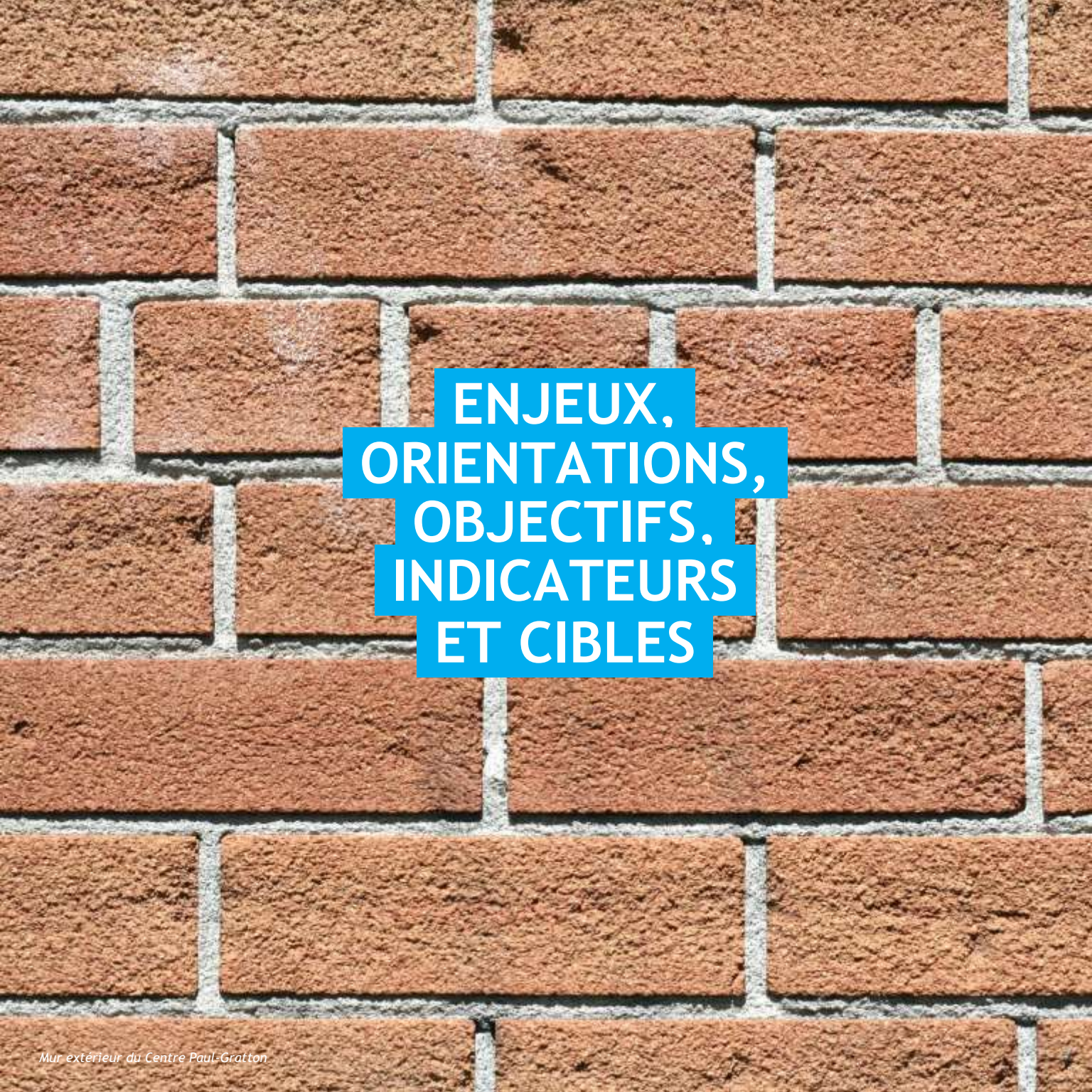

ENJEUX, ORIENTATIONS, OBJECTIFS, INDICATEURS ET CIBLES

Mur extérieur du Centre Paul-Gratton

DIPLOMATION ET QUALIFICATION

ORIENTATION 1

Soutenir la persévérance de tous les élèves incluant ceux ayant des besoins particuliers

ENJEU 1

Au Centre Paul-Gratton, les élèves sont généralement bien préparés aux examens et les réussissent. Toutefois, le taux d'absences non motivées est élevé et le taux de rétention est faible. On doit faire des efforts afin de garder la clientèle motivée et présente.

	COHÉRENCE AVEC LE PEVR	OBJECTIFS	INDICATEURS	SITUATION ACTUELLE	CIBLE 2022
1.1	Orientation 1 - « Intervenir rapidement et en prévention, tout au long du parcours scolaire, pour la réussite de tous les élèves »	Renforcer l'offre de service permettant de donner un sens à la démarche académique de l'élève	La proportion d'élèves sans objectif de formation qui participent aux activités	17%	25%
			La proportion d'élèves avec objectif à la fin de l'année scolaire	73%	80%
1.2		Réduire le taux d'absences non motivées en offrant un milieu éducatif stimulant, accueillant et inclusif	Taux d'absences non motivées	33%	30%
			Qualité de l'offre de services	Nous n'avons pas de données	Avoir des données

ENJEU 2

Bien que la majorité des élèves disent être aidés au bon moment et que l'on agisse tôt pour détecter leurs besoins, nous manquons de données pour analyser la portée de nos actions auprès des adultes à besoins particuliers (ABP).

	COHÉRENCE AVEC LE PEVR	OBJECTIFS	INDICATEURS	SITUATION ACTUELLE	CIBLE 2022
1.3	Orientation 1 - « Intervenir rapidement et en prévention, tout au long du parcours scolaire, pour la réussite de tous les élèves »	Collecter différentes données sur l'impact de nos actions auprès des adultes à besoins particuliers	Collecte de différentes données au regard des actions	Nous n'avons pas de données	Avoir des données
1.4		Optimiser l'efficacité des actions menées pour soutenir les adultes à besoins particuliers	Efficacité des actions	Les données à collecter : liste des actions et la mesure de celles-ci	Un outil annuel pour mesurer les actions

Note : Les pourcentages sont calculés par rapport aux fréquentations au Centre Paul-Gratton de jour seulement.

ACCOMPAGNEMENT

ORIENTATION 2

Assurer la formation et l'accompagnement de l'ensemble du personnel

ENJEU

L'ensemble du personnel est d'accord pour dire que le centre soutient les initiatives proposées et favorise une démarche collaborative. De plus, tous les enseignants disent tenir compte des besoins des élèves et se sentent compétents.
Toutefois, une majorité considère que les formations offertes ne répondent pas aux besoins du milieu et que les nouveaux enseignants sont peu accompagnés.

	COHÉRENCE AVEC LE PEVR	OBJECTIFS	INDICATEURS	SITUATION ACTUELLE	CIBLE 2022
2.1	Orientation 2 - « S'assurer de la collaboration de tout le personnel afin d'offrir un environnement éducatif (…) pour la réussite de tous les élèves»	Accompagner les nouveaux enseignants dans leur entrée en fonction	Taux de satisfaction des conditions d'accompagnement	56%	75%
2.2		Offrir des formations qui répondent aux besoins du milieu	Niveau de satisfaction par rapport aux formations offertes	38%	50%

PARTENARIAT ET COMMUNAUTÉ

ORIENTATION 3

Renforcer les mécanismes de transition

ENJEU

Le centre favorise le partenariat avec des organismes de la communauté depuis plusieurs années en établissant des ententes de service. Toutefois, l'accompagnement des élèves dans les transitions (Ex. : FGJ-FGA) gagnerait à être plus efficace.

	COHÉRENCE AVEC LE PEVR	OBJECTIFS	INDICATEURS	SITUATION ACTUELLE	CIBLE 2022
3.1	Orientation 3 – « Renforcer la collaboration, la complémentarité et l'engagement des différents acteurs pour contribuer à la réussite de tous les élèves et à la vitalité du territoire »	Identifier l'ensemble des transitions auxquelles les élèves sont confrontés	Liste des transitions	Nous n'avons pas de liste	Avoir une liste complète
3.2		Assurer une transition efficace entre les établissements et les divers ordres et secteurs d'enseignement.	Niveau de satisfaction par rapport aux mécanismes de transition en place	Données à collecter sur la satisfaction des personnes à accompagner	Vérifier l'efficacité

TRANSMISSION, DIFFUSION, MISE EN ŒUVRE, SUIVI ET RÉDDITION DE COMPTES DU PROJET ÉDUCATIF

TRANSMISSION ET DIFFUSION DU PROJET EDUCATIF

Transmission

Notre projet éducatif a été transmis à la commission scolaire le 10 mai 2019. La LIP stipule que la commission scolaire doit s'assurer de la cohérence des orientations et des objectifs des projets éducatifs de ses établissements avec son plan d'engagement vers la réussite. (art.209.2) Elle dispose d'un délai de 60 à 90 jours pour s'acquitter de cette fonction. Notre projet éducatif prendra ainsi effet au plus tard le 9 août 2019.

Diffusion

Notre projet éducatif sera diffusé sur le site Web (***www.cspi.qc.ca/cpg***) de notre centre afin qu'il soit accessible aux élèves, aux membres du personnel, à nos collaborateurs externes ainsi qu'à la population.

MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DU PROJET EDUCATIF

Au cours des prochains mois, le personnel du centre et la direction conviendront des moyens qui seront appliqués pour atteindre les objectifs et les cibles de notre projet éducatif. Une planification sera établie pour assurer la réalisation de ces moyens.

Un comité veillera au suivi de l'application des moyens, à leur régulation et à leur évaluation. À la fin de chaque année, une décision sera prise à l'égard des ajustements à apporter aux moyens, à leur poursuite l'année suivante ou à leur fin. De plus, de nouveaux moyens pourront être convenus tout au long de la mise en œuvre du projet éducatif afin d'assurer l'atteinte des objectifs et des cibles.

Les différents collaborateurs du projet éducatif seront tenus informés régulièrement de sa mise en œuvre.

REDDITION DE COMPTES DU PROJET EDUCATIF

En juin 2022, une évaluation du projet éducatif sera réalisée. Cette évaluation sera une occasion d'analyser rigoureusement l'efficacité des moyens mis en place à l'égard de l'atteinte des objectifs et des cibles et ainsi guider les choix pour le projet éducatif qui suivra.

Les résultats que nous aurons obtenus seront alors partagés à l'ensemble des collaborateurs de notre projet éducatif ainsi qu'à la communauté.

ANNEXES

Mur du Centre Paul-Gratton

GLOSSAIRE

Dans le but de développer un langage commun, voici un glossaire des termes utilisés et leurs définitions les plus communément acceptées en éducation.

Accompagnement

L'accompagnement se définit comme étant :

- Une personne accompagnatrice qui guide par l'écoute, le questionnement et la rétroaction dans une perspective de bienveillance ;
- Une personne ou un groupe de personnes accompagnées qui se place en posture d'apprenant ;
- Un processus d'analyse et de réflexivité tant pour la personne accompagnée que pour la personne accompagnatrice.

« L'accompagnement devient un moyen tangible d'encourager et de soutenir l'ajustement de pratique, conduisant au développement professionnel. »
(Guillemette, 2014)

Cible

« Une cible est associée à un indicateur et désigne le résultat visé par l'objectif. Elle doit être précise et normalement quantifiable, mais on peut fixer une cible qualitative lorsque la mesure s'avère impraticable ou inappropriée. »
(Gouvernement du Québec, 2018a)

Cohérence

« Absence de contradictions dans l'enchaînement des parties d'un tout. »
(Secrétariat du Conseil du trésor, 2013)

Contexte

« Informations sur les caractéristiques passées, présentes ou futures de la population que desservent les écoles ainsi que les caractéristiques du financement, des ressources, du matériel et de l'infrastructure physique des écoles. »
(Archambault et Dumais, 2012)

La description du contexte s'appuie sur une analyse de l'environnement dans lequel agit l'organisation. L'analyse du contexte permet de cerner différents enjeux auxquels l'organisation est confrontée et sur lesquelles elle s'appuie pour déterminer ses orientations et ses objectifs.
(Gouvernement du Québec, 2018a)

Donnée

Information admise, d'ordre quantitatif ou qualitatif, qui sert de base à un raisonnement.
(Secrétariat du Conseil du trésor, 2013)

Les données d'une école peuvent se regrouper en quatre catégories, soit de contexte, de résultats, de perception et de procédure.
(Archambault et Dumais, 2012)

Diplomation et qualification

« Les diplômes et qualifications admissibles aux fins du calcul du taux de diplomation et de qualification par cohorte sont les suivants : le diplôme d'études secondaires (DES), le diplôme d'études professionnelles (DEP), l'attestation d'études professionnelles (AEP), l'attestation de formation professionnelle (AFP), l'insertion sociale et professionnelle des jeunes (ISPJ), le certificat de formation en entreprise et en récupération (CFER), le certificat de formation préparatoire au travail (CFPT), le certificat de formation à un métier semi-spécialisé (CFMS), le certificat d'équivalence d'études secondaires (CEES), le certificat de formation en insertion socioprofessionnelle des adultes (CFI- SA) et l'attestation de compétences (ADC). Seul le premier diplôme obtenu par l'élève, ou sa première qualification, est pris en compte dans le calcul. »
(MELS, 2015)

Adulte à besoins particuliers

Adulte qui rencontre des difficultés dans son cheminement scolaire au regard de la triple mission de l'école, soit instruire, socialiser et qualifier.
(MEES, 2017)

Engagement

Participation active à la vie scolaire et sociale de son temps, conforme à ses convictions.
(Archambault et Dumais, 2017)

« Renforcer l'engagement des élèves a été identifié comme la clé pour résoudre les problèmes de rendement scolaire, de comportement et de décrochage. » - Ming-Te Wang
(http://rire.ctreq.qc.ca/2013/07/engagement_scolaire)

Enjeu

« Un enjeu découle du contexte. Il représente ce que l'organisation, ses clientèles et ses partenaires peuvent perdre ou gagner selon les stratégies mises en place. Il sert à structurer les orientations. Le sens du mot enjeu désigne une préoccupation majeure ou un défi. La formulation d'un enjeu se fait dans un bref énoncé de quelques mots et ne contient pas de verbe. »
(Secrétariat du Conseil du trésor, 2013)

Environnement inclusif

« Dans les situations d'éducation inclusive, l'école cherche à s'adapter a priori à la diversité des élèves dans leur ensemble… En agissant sur les obstacles à l'apprentissage, l'école cherche à développer le plein potentiel de chacun selon ses aptitudes et ses champs d'intérêt, dans une perspective d'apprentissage tout au long et au large de la vie. »
(Conseil supérieur, 2017)

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET DES SIGLES

AEP
Attestation d'études professionnelles

ALPHA
Alphabétisation

ASP
Attestation de spécialisation professionnelle

CFMS
Certificat de formation menant à l'exercice
d'un métier semi-spécialisé

COPÉ
Comité organisateur du projet éducatif

CSPÎ
Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île

DEP
Diplôme d'études professionnelles

DES
Diplôme d'études secondaires

FGA
Formation générale des adultes

FGJ
Formation générale des jeunes

FP
Formation professionnelle

IS
Intégration sociale

ISP
Intégration socioprofessionnelle

LIP
Loi sur l'instruction publique

MÉES
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

PEVR
Plan d'engagement vers la réussite

PRESEC
Présecondaire

TDG
Test de développement général

TENS
Test d'équivalence de niveau de scolarité

L'équipe centre travaillant à dégager les enjeux du centre

REMERCIEMENTS

Nous remercions le comité organisateur du projet éducatif : Anne-Marie Sanscartier, Claude Daneau, Anny Richard, Véronique Vasseur et Marie-Eve Perron. Sarah Barrette et Guylaine Gadbois pour la correction linguistique.

Nous voulons souligner l'implication de l'ensemble du personnel : enseignant, non-enseignant, soutien technique et administratif.

Nous tenons aussi à remercier les élèves qui ont généreusement pris part à cette démarche collaborative.

Un merci tout spécial à France Morin et Christian Urbain pour leurs conseils et leur support tout au long de la démarche d'élaboration de ce projet éducatif.

PROJET ÉDUCATIF 2018-2022

TABLEAU SYNTHÈSE

Enjeux	Orientations	Objectifs	Indicateur	Cible 2022	Situation actuelle
DIPLOMATION ET QUALIFICATION Au Centre Paul-Gratton les élèves sont généralement bien préparés aux examens et les réussissent. Toutefois, le taux d'absences non motivées est élevé et le taux de rétention est faible. On doit faire des efforts afin de garder la clientèle motivée et présente.	Soutenir la persévérance de tous les élèves incluant les élèves à besoins particuliers	Renforcer l'offre de service permettant de donner un sens à la démarche académique de l'élève	La proportion d'élèves sans objectif professionnel qui participent aux activités	25%	17%
			La proportion d'élèves avec objectif à la fin de l'année scolaire	80%	73%
		Réduire le taux d'absences non motivées en offrant un milieu éducatif stimulant, accueillant et inclusif	Taux d'absences non motivées	30%	33%
			Qualité de l'offre de services	Avoir des données	Nous n'avons pas de données
DIPLOMATION ET QUALIFICATION Bien que la majorité des élèves disent être aidés au bon moment et que l'on agisse tôt pour détecter les besoins des élèves, nous manquons de données pour analyser la portée de nos actions auprès des adultes à besoins particuliers (ABP).		Collecter différentes données sur l'impact de nos actions auprès des adultes à besoins particuliers	Collecte de différentes données au regard des actions	Avoir des données	Nous n'avons pas de données
		Optimiser l'efficacité des actions menées pour soutenir les adultes à besoins particuliers	Efficacité des actions	Un outil annuel pour mesurer les actions	Les données à collecter sont : liste des actions et la mesure de celles-ci
ACCOMPAGNEMENT L'ensemble du personnel est d'accord pour dire que le centre soutient les initiatives proposées et favorise une démarche collaborative. De plus, tous les enseignants disent tenir compte des besoins des élèves et se sentent compétents. Toutefois, une majorité considère que les formations offertes ne répondent pas aux besoins du milieu et que les nouveaux enseignants sont peu accompagnés.	Assurer la formation et l'accompagnement de l'ensemble du personnel	Accompagner efficacement les nouveaux enseignants dans leur entrée en fonction	Taux de satisfaction des conditions d'accompagnement	75%	56%
		Offrir des formations qui répondent au besoin du milieu	Niveau de satisfaction par rapport aux formations offertes	50%	38%
PARTENARIAT ET COMMUNAUTÉ Le centre favorise le partenariat avec des organismes de la communauté depuis plusieurs années en établissant des ententes de service. Toutefois, l'accompagnement des élèves dans les transitions (Ex. : FGJ-FGA) gagnerait à être plus efficace.	Renforcer les mécanismes de transition	Identifier l'ensemble des transitions auxquelles les élèves sont confrontés	Liste des transitions	Avoir une liste complète	Nous n'avons pas de liste
		Assurer une transition efficace entre les établissements et entre les divers ordres et secteurs d'enseignement	Niveau de satisfaction par rapport aux mécanismes de transition en place	Vérifier l'efficacité	Données à collecter sur la satisfaction des personnes à accompagner

Coordonnées de l'établissement:

Centre Paul-Gratton
11865 Demontigny,
Montréal, H1B 1P2

Annexe
12823 boul. Rodolphe-Forget, Montréal,
H1E 6P6

514-645-4538
www.cspi.qc.ca/cpg

Mur du Centre Paul-Gratton